



Situé entre
les deux grands
complexes
industrialo-
portuaires du Havre
et de Rouen, le Parc
naturel régional des
boucles de la Seine

normande se présente comme
une zone tampon destinée à
préserver le patrimoine naturel
et culturel très riche de la basse
vallée de la Seine. Il rassemble 72
communes dont la plupart sont
riveraines du fleuve. L'importance
de ses zones humides (20 % du
territoire) confère à ce milieu une
position privilégiée dans sa
politique de protection et de
gestion.

C'est aussi un important potentiel
économique et social qui
caractérise le parc : environ 2 250
entreprises industrielles et
artisanales ont été recensées.
Le soutien au développement
économique est une mission
dévolue aux parcs naturels
régionaux. C'est pourquoi les
gestionnaires du parc ont entamé,
dès le début des années 90, des
réflexions sur les possibilités
d'inciter les entreprises à
s'intégrer dans l'environnement et
le paysage. La première
opportunité d'intervention est
apparue avec le programme
européen Adapt animé par la
Fédération des parcs naturels
régionaux. Ce programme de
quatre ans (1997-2001) devait
permettre d'accompagner
l'adaptation et le développement
des entreprises dans le respect de
l'environnement afin qu'elles
trouvent une plus-value
économique à s'inscrire dans le
projet territorial défini dans la
charte du parc. Le Parc des
boucles de la Seine normande
s'est porté candidat. Il a pu,
conjointement à six autres parcs
pilotes, structurer cette approche
et développer des outils de
formation/action à
l'environnement.



© P. Ouine - Parc des Boucles de la Seine Normande



© FPNR-CBI

>>> Parc naturel régional des boucles de la Seine normande

« Nous avons sensibilisé les chefs d'entreprises à l'éco-développement »

Peut-on concilier développement économique et patrimoine naturel ? Plusieurs parcs naturels régionaux ont incité les entreprises à prendre en compte l'environnement. Exemple dans les boucles de la Seine normande...



ENTRETIEN AVEC
GWENDAL BODILIS,
CHARGÉ DE MISSION
ÉCO-DÉVELOPPEMENT
AU PNR DES BOUCLES
DE LA SEINE NORMANDE.

► **Comment avez-vous réussi à convaincre les chefs d'entreprises d'engager une démarche environnementale ?**

En 1998, les choses n'étaient pas gagnées d'avance. Il a fallu informer les acteurs économiques que la vocation d'un parc naturel régional n'était pas uniquement de protéger le patrimoine naturel mais aussi de concilier cette préservation avec un développement économique respectueux de l'environnement. Notre action fut donc très progressive. Courriers, plaquettes, réunions publiques ont été la base de nos premières actions. Nous devions afficher nos intentions, convaincre de l'acuité de la question environnementale et surtout démontrer qu'elle n'était pas contradictoire avec le développement économique. Puis, très vite, nous avons tissé des contacts personnalisés avec des responsables environnement d'entreprises industrielles « pionnières » du parc. Nous avons engagé une démarche commune au travers d'un pré-diagnostic environnement de leur entreprise, une sorte de bilan gratuit et confidentiel sur leurs performances environnementales.

► **Mais quel était l'intérêt des chefs d'entreprise ? Qu'attendaient-ils de gestionnaires d'espaces naturels ?**

Au départ, ils attendaient... Ils voulaient juger « sur pièces ». Nous nous sommes donc appliqués à cerner précisément les difficultés environnementales qu'ils rencontraient afin de leur proposer des actions spécifiques et concrètes pour y remédier.

► **C'est donc par les grosses entreprises que le programme a démarré...**

Cela se comprend. Elles appartiennent souvent à des grands groupes qui ont des démarches abouties dans le domaine environnemental. Ces entreprises comptent d'ailleurs, fréquemment, un poste de responsable environnement dans leurs effectifs. Cela dit, le pré-diagnostic a mis en évidence un manque d'information en matière environnementale. Aussi, une de nos premières actions a été la mise en place de formations à l'environnement. Il est vrai en revanche, qu'à l'époque nous avons très peu touché les TPE et les entreprises artisanales. Nous y parvenons aujourd'hui.

► **Y a-t-il eu des actions déterminantes ?**

Après les premiers pré-diagnostic, des entreprises pionnières ont engagé des actions qui leur ont permis de réduire leur consommation énergétique ou encore de valoriser leur image. Nous avons promu ces résultats grâce aux témoignages des chefs de ces entreprises dans la Lettre du parc ou lors des journées d'information « thématiques ». Le caractère exemplaire de leurs démarches a permis l'enclenchement d'une dynamique inter-entreprises.

► **Vous aviez un rôle de facilitateur ?**

Tout à fait. Nous avons proposé aux orga-



© P. Ouine - Parc des Boucles de la Seine Normande



© S. Barroy - Parc des Boucles de la Seine Normande

nismes impliqués dans l'aide environnementale aux entreprises (conseil régional, Agence de l'eau, Ademe, chambres consulaires, Drire, EDF) de s'associer pour, ensemble, mener des actions d'envergure. D'autre part, le parc a pu jouer un rôle de relais d'informations entre ces structures et les acteurs économiques de son territoire, ainsi qu'un rôle de conseil sur les aides disponibles ou sur les exigences réglementaires applicables.

► **Quelle difficulté majeure avez-vous rencontrée ?**

Le besoin d'ajuster notre aide aux particularités de chaque entreprise. D'une part du fait de la spécificité de leur activité et d'autre part du fait de leurs objectifs environnementaux très variés. Une des difficultés rencontrées a été le « turn-over » important des responsables environnement, lié notamment à un statut dans l'entreprise encore fragile. Notre point fort sur cet aspect des choses a certainement été notre disponibilité et notre réactivité. La proximité est un facteur clé du succès.

► **Quel fut l'intérêt de travailler dans le cadre du programme européen Adapt ?**

Nous avons bénéficié de moyens que nous n'avions pas auparavant. Nous avons pu créer la mission éco-développement et le poste de chargé de mission éco-développement. Un atout fondamental ! Lorsqu'une

entreprise s'engage dans une démarche environnementale, il faut pouvoir aller la voir souvent et parfois rapidement. Cela a permis également de personnaliser les interventions et d'instaurer une relation de confiance. À l'échelle nationale, nous avons pu bénéficier des démarches inter-parcs d'échange et d'élaboration d'outils en commun.

► **Au bout de cinq ans, quel bilan tirez-vous de ce programme ?**

Je constate que beaucoup d'entreprises ont progressé dans leur prise en compte de l'environnement. Adapt a permis de créer une dynamique territoriale, une mise en réseau des entreprises. Leur participation croissante et leurs attentes fortes en terme d'appui à la gestion de l'eau ou des déchets rend la mission éco-développement indispensable. C'est d'ailleurs pourquoi elle se poursuit après la fin du programme. Aujourd'hui, nous visons plus particulièrement les petites entreprises et les entreprises artisanales sur le thème de l'eau. Nous cherchons aussi à expérimenter de nouvelles actions comme l'intervention à l'échelle des zones d'activités. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SALOMON BRODIER
TEL. : 02 35 46 11 71
MEL. : SALOMON_BRODIER@HOTMAIL.COM

>>> **d'autres expériences de développement durable dans les espaces naturels : www.espaces-naturels.fr/aten/nouveautes/evenements**

L'animation éco-développement a permis d'engager des actions expérimentales dans trois directions : 1) Performance environnementale des entreprises : le pré-diagnostic environnemental (gratuit et confidentiel) permet d'établir les points forts et faibles de l'entreprise et de fournir des recommandations • les actions de formations : la formation « Correspondants environnement » destinée aux chefs d'entreprises ; les « journées thématiques » pour un public plus large (salariés, élus...) • le concours « éco-trophée » valorise les entreprises ayant une démarche environnementale exemplaire • l'accompagnement d'entreprise pour la mise en place de la norme ISO 14001. 2) Valorisation des savoir-faire artisanaux. Notamment des actions de promotion des artisans du torchis et du chaume. 3) Aide aux collectivités locales. Notamment sur les thèmes de la gestion de l'eau et des déchets.

l'avis
d'un chef d'entreprise
Paul Aribit

« Faire évoluer les mentalités »

Je dirige un garage¹ qui emploie 33 salariés, or l'automobile est un secteur d'activité qui génère beaucoup de déchets, et je suis depuis longtemps convaincu de l'importance de leur traitement. Par contre, je ne savais pas comment m'y prendre. Pire, la tâche me paraissait très lourde. Les documents et informations dont nous disposions se limitaient à un rappel des normes environnementales et le chef d'entreprise que je suis, se sentait démuné. L'intervention du parc a été déterminante dans la mesure où il s'est agi d'une action concrète et experte. Je ne dirais pas pour autant que les choses se sont passées sans difficulté. Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, la difficulté principale réside dans la résistance au changement de la part des personnels. Les bons sentiments ne manquent pas, mais les gestes adaptés mettent du temps à rentrer dans les mœurs. Il faut consacrer beaucoup d'énergie pour faire évoluer les mentalités afin que changent les comportements individuels. Je crois que là est l'essentiel. Régulièrement, il faut rappeler les nouvelles conventions au personnel. Le triage des déchets, par exemple, n'est pas toujours bien respecté. Par contre, une fois que le message est bien passé, les réalisations techniques ne sont plus que des détails. Pour cette raison, je préconiserais bien des séances d'informations menées par le parc au sein même des entreprises et en direction des salariés. Je pense que cela serait vraiment porteur. D'une part, parce que les conseils extérieurs sont toujours mieux reçus car il n'y a pas l'idée de contrainte hiérarchique. D'autre part, l'environnement est l'affaire de tous et il est normal que tout le monde donne son temps : l'employeur comme les salariés. Si l'on veut progresser, tout le monde doit y mettre du sien, même le client, qui doit accepter la facturation supplémentaire due au traitement de ses déchets. Idéalement, la sensibilisation devrait toucher tous les publics. ■

1. Le secteur automobile a été l'un des secteurs ciblés par le parc lors de sa mission éco-développement.